



---

## Communiqué de presse

---

**Mardi 5 juillet, Paris, Pavillon d'Armenonville – Allée de Longchamp – Paris 16<sup>ème</sup>**  
*Dans le cadre des Rencontres Financières Internationales de Paris EUROPLACE*

### **Création du Fonds d'Incubation EMERGENCE « Le 1<sup>er</sup> Fonds de seed-money de la Place de Paris »**

Près de 400 sociétés de gestion ont été créées entre 2001 et 2010, dû à la qualité reconnue internationalement des gérants français. Pour accélérer le développement de ces jeunes sociétés de gestion entrepreneuriales, le principal besoin qu'elles expriment est de trouver des capitaux à gérer dès leur création (seed money).

**Dans ce contexte, FINANCE INNOVATION, Pôle de compétitivité mondial, lance le 1<sup>er</sup> Fonds de seed-money de la Place de Paris. Ce Fonds rassemblera les principaux investisseurs de la Place pour apporter des capitaux à gérer (seed-money) aux jeunes sociétés de gestion basées en France, ou souhaitant s'y implanter, et accélérer leur développement dans leurs premières années d'existence. Les principaux investisseurs institutionnels de la Place approchés (Caisse des Dépôts, compagnies d'assurance, caisses de retraite) ont d'ores et déjà marqué leur vif intérêt pour le projet.**

L'objectif d'EMERGENCE est d'offrir aux investisseurs la performance des fonds incubés et une participation aux revenus futurs des sociétés de gestion. Le Fonds leur permettra d'identifier les équipes de gestion les plus prometteuses et de contribuer à leur croissance en leur confiant des capitaux à gérer. La priorité a en outre été donnée à l'attrait du fonds pour les investisseurs, en les plaçant au cœur de la gouvernance, en choisissant le partage de revenus (sans prise de participation au capital), et en optimisant les contraintes de Solvabilité II (« transparisation » du portefeuille).

EMERGENCE investira dans les fonds des gérants les plus talentueux et offrant un solide potentiel de développement afin de les aider à s'affranchir des contraintes institutionnelles et réglementaires (taille, ratio d'emprise, track record ...) en vue d'atteindre une dimension européenne.

Le Fonds d'incubation EMERGENCE prendra la forme d'une SICAV contractuelle à compartiments, permettant d'envisager différentes thématiques (performance absolue, actions, ISR, etc.), avec des gérants délégués appropriés. Le 1<sup>er</sup> compartiment d'EMERGENCE est un compartiment « performance absolue », avec NewAlpha AM comme gérant délégué pressenti, compte tenu de son expérience reconnue dans ce domaine. Les premières cibles d'incubation identifiées confirment que le flux de sociétés de gestion entrepreneuriales prometteuses est consistant et offre un potentiel de développement important.

A ce stade la levée de capitaux estimée pour ce premier compartiment se situe entre 150 et 250 millions d'euros.

Ce projet, porté par le Pôle de compétitivité mondial FINANCE INNOVATION présidé par George PAUGET, avec l'appui de l'AFG et de Paris EUROPLACE, est piloté par Alain LECLAIR, Membre du Comité de Direction, FINANCE INNOVATION, et Président d'Honneur, AFG. Il renforcera la compétitivité française, en favorisant l'apport de seed-money, dans un contexte de compétition accrue (UCITS IV, Passeport européen, etc.).

« EMERGENCE s'inscrit dans le cadre de l'accélération de la compétition européenne et mondiale, où l'incubation, qui présente un *business model* attractif, tient une place de plus en plus grande auprès de toutes les grandes catégories d'investisseurs », souligne Jean-François Bay, Directeur général, Morningstar France.

L'ensemble du schéma juridique du Fonds d'Incubation a été établi avec le concours du Cabinet Gide Loyrette Nouel et du Cabinet PWC Sellam. S'inscrivant dans les recommandations du Haut Comité de Place (HCP), le Fonds mettra en œuvre de nombreuses innovations réglementaires (gouvernance partagée avec les investisseurs, partage de revenu des sociétés de gestion incubées, statuts de SAS pour constituer la SICAV), qui sont soumises à l'approbation de l'AMF et de la Direction Générale du Trésor.

#### **Contact presse :**

- **Arnaud de BRESSON**, Délégué général, Paris EUROPLACE, Directeur général FINANCE INNOVATION : 01 49 27 11 14 – [bresson@paris-europlace.com](mailto:bresson@paris-europlace.com)
- **Alain LECLAIR**, Membre du Comité de Direction, FINANCE INNOVATION, Président d'Honneur, AFG : 06 07 44 31 01 / [alainleclair.saxe@orange.fr](mailto:alainleclair.saxe@orange.fr)
- **Anaële COJAN-BAUDANT**, Directeur de projets, FINANCE INNOVATION : 01 49 27 56 19 – [anaele.cojan@finance-innovation.org](mailto:anaele.cojan@finance-innovation.org)
- **Dominique PIGNOT**, Directrice de la communication et de la formation, AFG : 01 44 94 94 17 - [d.pignot@afg.asso.fr](mailto:d.pignot@afg.asso.fr)

#### **A propos de FINANCE INNOVATION :**

Le Pôle de compétitivité mondial FINANCE INNOVATION est une démarche collective de la place financière de Paris. Cette initiative fédère 240 adhérents, banques, assurances, sociétés de gestion et de services financiers, universités, laboratoires de recherche et PME autour de projets industriels et de recherche à haute valeur ajoutée. L'objectif du Pôle est de susciter et accompagner les initiatives entrepreneuriales pour accroître l'emploi et la part de marché de l'industrie financière française dans la compétition européenne et internationale.

#### **A propos de l'AFG :**

L'Association Française de la Gestion Financière (AFG) représente les professionnels français de la gestion d'actifs. Ces derniers gèrent plus de 2 650 milliards d'euros d'actifs (4ème rang mondial) dont près de 1 350 milliards d'euros sous forme de gestion collective (1er rang européen) et le solde sous forme de gestion individualisée sous mandat.

#### **A propos de Paris EUROPLACE :**

Paris EUROPLACE mène une action énergique pour promouvoir et développer la Place financière de Paris qui dispose de nombreux atouts. Paris est un point d'accès privilégié aux marchés de l'euro pour les acteurs internationaux.